

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREGUIDEL

SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 30 Juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur André GUILLAUME, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs André GUILLAUME, Maire, Valérie HELARY, Bernard HELARY, Catherine HANOT, Céline FELIN, Fabrice ROLLAND, Mickaël LE CHEVANCE, Virginie LACHIVER, Marjolaine BLOUIN, Béatrice HILLION, Jean-François PRIGENT, Katell ROBIN, Mélina BOURSE

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Michel LE VOGUER, Jean Didier SAINT-JALMES

A DONNE POUVOIR : Monsieur Michel LE VOGUER à Monsieur Bernard HELARY

Secrétaire de séance : Katell ROBIN

<i>Nombre de membres en exercice :</i>	15
<i>Nombre de membres présents :</i>	13
<i>Nombre de membres votants :</i>	14
<i>Nombre de membres absents :</i>	2
<i>Nombre de membres exclus :</i>	0

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du 31 Mars 2021
 - 2) Logements Communaux - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
 - 3) Demandes de subventions
 - 4) Leff Armor Communauté : Nomination de 3 personnes participant aux ateliers de réflexion
 - 5) Information sur les devis de travaux en cours
 - 6) Information sur le site internet de la commune
 - 7) Questions diverses
-

21-06-01 / Approbation du procès-verbal du 31 mars 2021

Monsieur Le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2021 et invite les membres présents à faire part de leurs observations.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité

ADOpte le procès-verbal du 31 mars 2021.

21-06-02 / Logements Communaux : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Monsieur Le Maire propose de recouvrer auprès des locataires le montant de la taxe « ordures ménagères » pour l'année 2020 qui figure sur les avis d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties.

Répartition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Appartement Duplex	43,00 €
Appartement Duplex	43,00 €
F3 du bourg	54,00 €
F2 du Bourg	39,00 €
Maison La Noë	76,00 €

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité

Décide de recouvrer auprès des locataires le montant de la taxe « ordures ménagères » comme défini ci-dessus.

21-06-03 / Demande de subventions

Monsieur Le Maire présente aux membres du conseil municipal les demandes de subventions reçues.

- AJT – lecture du courrier reçu
- Chambre des métiers et de l'artisanat → demande 100 €

Après débats, il est proposé d'attribuer à l'AJT, afin de relancer les activités, un montant de 500 € et 100 € pour la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Virginie LACHIVER et Marjolaine BLOUIN étant membres de l'AJT ne prennent pas part au vote concernant la subvention de l'AJT.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité

DÉCIDE d'attribuer les subventions ci-dessus.

21-06-04 / Leff Armor Communauté : Nomination de 3 personnes participant aux ateliers de réflexion

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de participer aux ateliers de réflexion de la convention globale de territoire.

Sur le territoire de Leff Armor Communauté, 3 thématiques de réflexions ont été pré-identifiées :

- L'information des familles
- La jeunesse : les 18-25 ans
- Le cadre de vie et le lien social

Monsieur Le Maire demande donc 1 volontaire pour chacune des thématiques proposées et informe que les réunions sont prévues le lundi 5 juillet 2021.

Catherine HANOT se porte volontaire pour « L'information des familles », Katell ROBIN pour « La jeunesse : les 18-25 ans » et Valérie HÉLARY pour « Le cadre de vie et le lien social ».

21-06-05 / Information sur les devis de travaux en cours

Le Maire informe les conseillers des devis en cours qui ont été budgétisés dans le programme d'investissement.

Concernant la voirie, les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS au lieu-dit Le Course pour un montant de 8 966.50 € HT et au lieu-dit Goaderno pour un montant de 34 373.70 € HT.

L'entreprise COLAS réalisera également le terrassement du Skate Park à partir de septembre pour un montant de 12 725.70€ HT.

L'entreprise MECO réalisera l'aménagement du SkatePark pour un montant de 21 575 € HT et l'installation d'une FitStation pour un montant de 11 918 € HT.

21-06-06 / Information sur le site internet de la commune

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une somme a été inscrite au budget pour la création d'un site internet. Il propose de valider le devis du site internet avec Réseau des communes d'un montant de 1 349€ HT et demande en plus de la commission communication, 2 autres personnes du conseil pour s'en occuper.

Catherine HANOT et Céline FELIN qui font partie de la commission communication vont alimenter le site internet.

Mélina BOURSE et Virginie LACHIVER se propose pour les aider.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité

AUTORISE Mr le Maire à signer le devis de Réseau des communes pour la création du site internet d'un montant de 1 349€ HT.

- 1) Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'offrir un bon cadeau à Monsieur Claude LUCO pour son départ en retraite.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité

AUTORISE Mr le Maire à lui faire un bon d'achat de 500 €

- 2) Monsieur Le Maire fait part au conseil de la demande de l'association LE CONTREVENT de venir imprimer 10 affiches A3 à la mairie.

Pas d'opposition de la part de l'assemblée

La séance est levée à 22h13

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

☆☆☆

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by the name 'Robin' written in a cursive script. The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval.